

ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

Conformément au règlement du lotissement "Maison Rouge" à NOTRE-DAME-DE-MONTS (85690), autorisé par l'arrêté n° PA 085 164 21 C0001 en date du 27 juillet 2021 délivré par la commune de NOTRE-DAME-DE-MONTS,

Je soussigné, Monsieur Philippe PAJOT, représentant la SAS LOTIPROMO, agissant en tant que lotisseur, atteste que la Surface Plancher du **Lot 02** du lotissement ci-dessus désigné est de **250 m²** selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À Challans, le 01 avril 2022

Pour la SAS LOTIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.